

Prix, distinctions et... élections !

À propos de prix IFM, la « cuvée 2006 » a été particulière...

L'IFM approuve la décision du jury IFM de ne pas s'acharner à trouver un bon candidat pour le prix « Jeunes ». Tout simplement parce qu'il ne saurait être question de dévaloriser une récompense qui doit garder son caractère exceptionnel d'hommage à un acte ou à un comportement sortant vraiment de l'ordinaire. Mais surtout comme tous ceux que j'ai rencontrés lors de la très sympathique remise officielle du Prix IFM à l'hôtel de la Marine (merci encore à l'amiral Alain Oudot de Dainville), l'IFM ne peut qu'apprécier le choix final du jury (jury réduit cette année à notre président fondateur Jean Morin, à Jacqueline Tabarly, à Gérard d'Aboville, au chef d'état-major de la Marine nationale, au président de l'Académie de Marine, au président de la Société nationale de sauvetage en mer et à l'inspecteur général de l'enseignement maritime ; manquaient à l'appel et nous le regrettons vivement André Vigarié et Jean-François Deniau dont ce numéro de la Revue Maritime honore la mémoire avec ses modestes moyens).

De fait, sans trahir le secret des délibérations, je peux bien dire qu'entendre le jury débattre fut un vrai bonheur, comme le fut son impossibilité, avec la meilleure volonté du monde, de décider qui couronner entre deux parcours et deux personnalités apparemment aussi éloignées que Pierre Georges Dachicourt, président du comité national des pêches et élevages marins, et le général d'armée Henri Bentegeat, ancien chef d'état-major des armées, (tous deux immédiatement et unanimement arrivés en tête des sélectionnés). Et la décision finale de partager le prix entre ces deux hommes, ne pouvait que remplir de bonheur tous ceux qui pensent qu'il importe avant tout d'honorer par ces choix les grandes et belles valeurs dont la mer est traditionnellement porteuse : solidarité, compétence, opiniâtreté, humilité... Une éthique d'ailleurs à nouveau mise merveilleusement à l'honneur lors de la cérémonie officielle de remise des prix aux deux lauréats, tant par les discours simples et beaux qu'ils prononcèrent, que par leur décision commune de donner immédiatement leurs récompenses à la SNSM et aux familles des marins morts en mer.

Et les élections

Ces dernières semaines, je suis allé en Bretagne, une fois à Rennes pour y parler de politique sociale maritime à l'invitation du conseil régional, une autre à Brest pour y parler sécurité maritime à l'invitation de Vigipol. Ces deux visites, occasions de rencontrer beaucoup de gens de tous horizons, m'ont confirmé dans ce qui n'était, jusqu'à récemment, qu'une impression diffuse. *Le monde maritime bouge vraiment, et avec lui des citoyens et des responsables qu'il laissait jusqu'à présent indifférents.* De fait, la passion s'invite toujours fréquemment dans les débats autour de la mer ou des activités maritimes de la France, mais maintenant aussi le travail, la compétence, la volonté de suivre les dossiers (forcément accompagnée d'une prise de conscience plus mûre, plus réfléchie, plus profonde des enjeux maritimes).

Alors mon message aux hommes politiques est tout simple, en particulier à l'attention des candidats aux prochaines élections. Attention ! La mer devient l'un des véritables enjeux nationaux ! Et que ce soit en songeant à ceux qui souffrent de la voir blessée au niveau de l'environnement, ou encore à ceux qui en vivent et qui ont soif d'être reconnus maintenant qu'ils connaissent leur force (environ 320 000 emplois directs selon le Cluster maritime français, soit autant que toute l'industrie de l'automobile, équipementiers compris), il est clair - et nouveau ! - que nombreux sont les électeurs qui se prononceront en fonction des préoccupations maritimes réelles des candidats. Il est de plus en plus sensible et évident que peu à peu la mer prend une place certaine dans l'inconscient collectif des Français, et devient même prioritaire dans les préoccupations conscientes de nombre

d'entre eux, et pas seulement dans les régions littorales (l'IFM a reçu plusieurs propositions de créations de comités locaux très à l'intérieur des terres.

Donc à l'heure où une élection nationale comme *la présidentielle* peut à nouveau se jouer sur de tout petits écarts, les candidats feraient bien d'attacher une grande importance au suivi des réponses qu'ils apportent aux quinze questions que leur a adressées le monde maritime français par l'intermédiaire de l'Institut Français de la Mer et du Cluster maritime français et que ce numéro de la Revue Maritime reprend dans ses colonnes. Qui sait si la mer, pour la première fois, ne pourrait pas peser d'un poids équivalent à cet écart qui fait la décision ?

De même pour *les législatives*. On avait coutume de dire que l'élection d'un parlementaire, y compris dans les circonscriptions du littoral, ne dépendait pas de problématiques spécifiquement maritimes. Je recommanderais volontiers cette fois-ci aux candidats concernés d'y regarder à deux fois, car le monde maritime bouge, et il semblerait bien que *le parti de la mer*, lien transversal (trans-courants !) qui, certes, ne sera jamais une formation politique en tant que telle, mais qui existe de plus en plus dans les têtes les plus diverses, puisse jouer un rôle déterminant qu'il n'avait jamais eu auparavant.

Depuis des lustres nous avons l'habitude de demander « S'il vous plaît, n'oubliez pas la mer ! », quelle joie de commencer à être en situation de vous dire « Faites attention ! La mer pourrait vous oublier ! »

Francis Vallat
Président de l'Institut Français de la Mer